



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



NUMÉRO E-E173574

VALABLE JUSQU'AU 11/10/2024

ÉDITÉ LE 25/12/2023

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 10/08/2017

Forme juridique : SARL

Capital : 3 170

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC AUBENAS

Siret : 831 334 610 00019

Code NACE : 4322A

Numéro caisse de congés payés : 11110446

Assurance Responsabilité Travaux :
ERGO SV75503760

Assurance Responsabilité Civile :
ERGO SV75503760

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2022

Raison sociale : SARL GOMEZ ET FILS

84 RTE DE VALS
07200 AUBENAS

Téléphone : 04 75 37 67 63

Portable :

Site Internet :

E-mail : sarl.gomez@outlook.fr

Responsabilité légale :
GOMEZ MAXIME GÉRANT / GOMEZ OROZ JEAN-CLAUDE CO-GÉRANT

Fax :

Effectif moyen : 3

Tranche de classification : EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5133	Installation de chauffe-eau thermodynamique	12/10/2020
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	07/10/2020
5911 PROB	Installations photovoltaïques de puissance de raccordement inférieure à 36 kVA	04/10/2023
8611	Efficacité énergétique - "ECO Artisan®" (Chauffagiste)	25/05/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Pompe à chaleur : chauffage	01/01/2021
o Chauffe-Eau Thermodynamique	01/01/2021
o Radiateurs électriques, dont régulation.	01/01/2021
o Panneaux solaires photovoltaïques	04/10/2023

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE VALENCE
IMMEUBLE LE SUD - BATIMENT A
497 AVENUE VICTOR HUGO
B.P. 102
26904 VALENCE CEDEX 9

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.